

lière de toute la substance du pain au corps et de toute la substance du vin au sang du Christ, en sorte qu'il ne reste plus que les espèces du pain et du vin, conversion que l'Eglise catholique appelle très justement transsubstantiation(1),”

Le mystère de la transsubstantiation soulève, certes, plus d'un problème; il offre aux discussions des théologiens un vaste champ d'action. Tout le monde est d'accord pour affirmer que les substances du pain et du vin sont vraiment converties au Corps et au Sang de Notre Seigneur, mais les divergences commencent dès qu'il s'agit d'analyser et d'expliquer cette conversion. Notre but toutefois dans ce travail n'est pas d'entrer dans ces discussions d'écoles; nous n'essaierons pas de soulever le voile qui recouvre le mystère. Nous nous contenterons d'en garder, pour ainsi dire, les abords, en étudiant les preuves sur lesquelles s'appuie ce dogme de notre foi. Aux prêtres qui auront la patience de nous lire, nous voulons offrir un chapitre de ce "Traité de l'Eucharistie" que les Annales recommandaient il y a quelques mois d'une manière spéciale à leur attention(2).

## I

Pour prouver un dogme de notre sainte foi, le moyen le plus rapide et le plus sûr est évidemment de rechercher ce que pense le magistère infallible de l'Eglise à son sujet. Cette première preuve offre surtout deux grands avantages: elle est absolument décisive, aucune raison humaine, aucune argutie ne peut tenir contre elle; de plus elle est à la portée de toutes les intelligences, du profond théologien comme du petit charbonnier: l'Eglise l'a dit, cela suffit, je crois.

Mais le magistère infallible de l'Eglise, on le sait, peut s'exercer de deux manières: par une définition solennelle ou bien par l'enseignement ordinaire et universel de ses pasteurs: *Fide divina et catholica*, dit le Concile du Vatican, *ea omnia credenda sunt, quæ in verbo Dei scripto vel tradito continentur et ab Ecclesia sive soll: mni judicio sive ordinario et universali*

(1) Sess. XIII *Can. de SS. Euchar.* can. 2—Denzinger 884.

(2) Annales 1919, page 21 et suiv.